



**UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS**

33, rue du Four 75006 PARIS

Tél. : 01 43 54 21 26

Fax : 01 43 29 96 20

E-mail : [contact@union-syndicale-magistrats.org](mailto:contact@union-syndicale-magistrats.org)

Site: [www.union-syndicale-magistrats.org](http://www.union-syndicale-magistrats.org)

Paris, le 18 septembre 2012

## **COMMUNIQUE**

### **Installation du comité d'organisation de la conférence de consensus sur la prévention de la récidive**

L'USM a assisté ce matin au Ministère de la Justice à la cérémonie d'installation du Comité d'organisation de la conférence de consensus de prévention de la récidive.

L'USM se réjouit qu'après des années au cours desquelles des lois de circonstances ont été adoptées suite à des faits divers dramatiques dans la précipitation, sans cohérence d'ensemble et sans les moyens pour les appliquer, une réflexion large et approfondie, basée sur une approche scientifique, soit engagée.

Elle regrette néanmoins, alors que le Président de la République et le gouvernement s'étaient donnés pour ambition de respecter, en toutes occasions, le dialogue social, la concertation et les corps intermédiaires, que les organisations professionnelles représentatives aient été écartées du Comité d'organisation de la conférence de consensus au profit de personnalités choisies intuitu personae par la Ministre de la Justice.

L'USM aura l'occasion dans les prochains mois de faire connaître son analyse de la situation existante et ses propositions en matière de prévention et de lutte contre la récidive.

L'USM espère que le Comité d'organisation et le « jury de consensus » qu'il désignera adopteront une démarche globale, incluant notamment la question incontournable des moyens, et sauront s'affranchir d'idées préconçues tournant exclusivement autour des peines de probation, récemment présentées à tort comme révolutionnaires.

Le bureau de l'USM